

Madame, Monsieur,

Le 5 mai 2020, suite aux réunions avec Mme le Maire et en visio avec Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale, il a été décidé en conseil des maîtres **l'ouverture de l'école à compter du 12 mai** avec la liste d'élèves dont les parents étaient volontaires arrêtée le 4 mai au soir et en respectant le calendrier suivant :

### Calendrier du déconfinement :

- ❖ La première semaine (12,14 et 15 mai) cette ouverture concernera uniquement les enfants des parents volontaires des classes de **CP (8), CM1/CM2 (11) et du dispositif ULIS (5)**.
- ❖ La seconde semaine (18 et 19 mai seulement car pont de l'Ascension) et la dernière semaine de mai nous ajoutons les enfants des parents volontaires **des classes de CE1/CE2 (5), CE2 (9) et CE2/CM1 (10)**.
- ❖ Début juin nous pourrions intégrer les derniers enfants des parents favorables à une rentrée décalée (18 élèves).

### Fonctionnement de l'école :

- Horaires de l'école : ils restent les mêmes.
- Entrées : 2 portails seront ouverts pour l'accès des élèves, les parents déposeront leur enfant et ne stationneront pas devant l'entrée. La police municipale veillera au respect de la distanciation sociale. Des élus de la commune seront présents également à l'entrée. La sortie se fera dans les conditions habituelles.
- Restauration scolaire : elle sera assurée pour les élèves présents et inscrits au service dans les locaux habituels.
- Récréation : elles seront assurées par classe avec des horaires décalés. Tous les jeux de cour avec matériel sont proscrits.
- Les activités scolaires proposées seront des activités d'entretien, la classe à distance se poursuivra pour les autres élèves.
- Protocole sanitaire :
  - En premier lieu il est demandé à chaque parent de rappeler les gestes barrières à l'enfant, de lui prendre sa température avant son départ à l'école (qui doit être inférieure à 37.8 ° selon les autorités sanitaires) et bien évidemment de le mettre à l'école uniquement s'il est en bonne santé (pas de nez qui coule, de conjonctivite, de blessure trop importante...).
  - Les élèves seront accueillis par groupe de 12 maximum dans des classes mesurant entre 55 et 60 m2 pour permettre la distanciation sociale.
  - Un cheminement sera organisé pour éviter au maximum les croisements de groupes.
  - Le matériel sera individuel, la bibliothèque et la salle informatique interdites.
  - L'accès aux toilettes sera réglementé. Les mains seront lavées avant et après l'accès aux toilettes.
  - Du savon liquide et du gel hydroalcoolique sera à disposition ainsi que des serviettes à usage unique. Les sècheurs soufflants seront neutralisés. Les mains seront lavées fréquemment.
  - La mairie mettra à disposition 2 ou 3 employées municipales supplémentaires pour permettre l'application du protocole sanitaire qui sera respecté au mieux (54 pages...)
  - Les adultes porteront des masques, pour les enfants ce n'est pas obligatoire car non adapté et difficilement supportable.
  - Madame le Maire fermera l'école, avec accord du préfet, en cas d'infection d'un élève ou de son entourage au COVID19.

Cette reprise progressive nous permettra d'évaluer au mieux les capacités de la structure, des élèves et du personnel à répondre correctement au protocole sanitaire pour aller vers une ouverture plus large. Les parents sont aussi des acteurs décisifs dans la réussite de ce déconfinement scolaire en faisant respecter les gestes barrières, en n'envoyant pas à l'école un enfant souffrant, en prenant la température de l'enfant avant son départ à l'école.

Ce fonctionnement a été communiqué à Mme l'Inspectrice de l'Education nationale et a été approuvé par Mme le Maire.

Le travail à distance continuera pour les élèves à la maison et sera effectué par les professeurs de l'école (des ajustements en quantité peuvent être possibles).

***Certaines familles peuvent se trouver dans des situations particulières à l'approche du 11 mai : merci de revenir vers moi par retour de mail de préférence ou téléphone.***

*Mme Combes (maman de Louison et d'Augustin), représentante des parents d'élèves auprès du Directeur, se propose de vous accompagner dans ce déconfinement.*

*Vous pouvez la joindre au 06 60 45 05 10*

**Il est important que les familles concernées par ce déconfinement scolaire manifestent leur accord par retour de mail.**

Bien cordialement,

Le Directeur

D. Guérin